

## Programme Bilan de Compétences

Être acteur de son devenir professionnel

<b>PUBLIC</b>
Toute personne souhaitant réfléchir sur son évolution professionnelle
<b>DUREE</b>
24h (durée de 3 à 6 mois) dont 16h d'entretien et 8h de travail personnel supervisé
<b>TARIF</b>
2.500 € TTC
<b>FINANCEMENTS POSSIBLES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF [code 202]</li> <li>• Plan de formation</li> </ul>
<b>ORGANISATION</b>
Séances en présentiel et/ou à distance
<b>LIEU(X)</b>
Kanopé 7B, rue Dominique Vincent 69410 Champagne au Mont d'Or
<b>ACCESSIBILITE</b>
En cas de besoin d'adaptation particulier, veuillez nous contacter

### LES ÉTAPES DU BILAN DE COMPÉTENCES

<b>1</b>	Rendez-vous d'information préalable, gratuit et sans engagement
<b>2</b>	Choix du centre de bilan par le candidat
<b>3</b>	Financement du bilan de compétences (OPCO, CPF...)
<b>4</b>	Signature de la convention de bilan de compétences
<b>5</b>	Déroulement du bilan en 3 phases
<b>6</b>	Entretien de suivi post bilan à 6 mois

### LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels uniquement, pour un suivi plus personnalisé
- Travail personnel inter-séances
- Prestation et accompagnement sur mesure

### LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Inventaires de personnalité (DISC)
- Tests d'intérêts (RIASEC...)
- Livret de travail personnel (fiches analyse du parcours, portefeuille de compétences, enquête métier, grille diagnostic du projet...)

INTERVENANT-E
Clotilde GIRARD Consultante bilan et coach
CONTACT
Pour toute information, nous contacter par mail : contact@clotilde-girard-lyon.fr Ou téléphone : 06 01 08 46 39
DELAI D'ACCES AU BILAN DE COMPETENCES
Suite à votre contact, vous serez rappelé dans les 48h pour une prise de rendez-vous d'information

## LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire le point sur son parcours professionnel et ses motivations
- Identifier et valoriser ses compétences
- Construire un projet professionnel réaliste

## LE DÉROULEMENT DU BILAN

Rendez-vous d'information préalable gratuit

<b>1</b>	<b>Phase préliminaire</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser la demande, le contexte et la nature des besoins</li> <li>• Répondre aux questions et proposer une prestation sur-mesure (déroulement, méthodologie)</li> <li>• Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche</li> </ul>
<b>2</b>	<b>Phase d'investigation</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les compétences et aptitudes</li> <li>• Identifier les motivations, centres d'intérêt et valeurs</li> <li>• Définir des choix possibles d'évolution professionnelle</li> <li>• Evaluer la faisabilité du projet au regard de l'environnement</li> </ul>
<b>3</b>	<b>Phase de conclusion</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier les résultats de la phase d'investigation</li> <li>• Repérer les dispositifs permettant de concrétiser le projet</li> <li>• Construire un plan d'action pour le projet</li> <li>• Remise du document de synthèse</li> </ul>
	<b>Entretien de suivi post bilan (6 mois après la fin du bilan)</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un point sur la concrétisation du projet</li> <li>• Identifier des solutions de réajustement si nécessaire</li> </ul>

Conformément à l'article R6322-32 à 39 et R6322-56-59 du Code du travail et au décret n° 2019-565 du 6 juin 2019